

DOSSIER DE PRESSE

Projet MARIE // Rénover + // Pays dignois

SOMMAIRE

FICHE N°1

DU PROJET MARIE À RENOVER +

Les grandes étapes d'une expérimentation innovante

1. Qu'est-ce que MARIE ?
2. Point d'étape du projet MARIE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
3. Rénover +, l'expérimentation territoriale.

FICHE N°2

LES PARTENAIRES DU PROJET

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat PACA --- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
L'association Effinergie.

FICHE N°3

RÉNOVER + EN PAYS DIGNOIS

Le contexte - Pourquoi le Pays dignois ? - Les organisateurs - Les partenaires - Le challenge Rénover + en Pays dignois - Témoignages.

FICHE N°4

LE CHALLENGE RÉNOVER +

Qu'est-ce que c'est ? - Pour qui ? - Comment participer ? - Les catégories - Les organisateurs
/Informations pratiques.

FICHE N°5

LES CHIFFRES CLÉS

Les chiffres de la rénovation énergétique en Europe et en France - Les chiffres de la rénovation énergétique en PACA - Le projet MARIE en chiffres.

FICHE N°6

INFOS + // GLOSSAIRE

Les organismes, les sigles, les programmes, les dispositifs...

FICHE N°1

DU PROJET MARIE À RENOVER +

Les grandes étapes d'une expérimentation innovante

1. Qu'est-ce que MARIE...

Un projet européen pour une stratégie et des actions concrètes pour l'efficacité énergétique des bâtiments en Méditerranée

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association Effinergie sont engagées depuis juillet 2011 dans le projet européen MARIE.

Inscrit dans le programme européen MED, ce projet vise à identifier les leviers et proposer les mesures permettant de dynamiser le marché de la rénovation énergétique des bâtiments, en intégrant les caractéristiques climatiques, socioéconomiques et culturelles de la Méditerranée.

Les résultats du projet MARIE, présentés sous la forme de propositions pour une Stratégie Méditerranéenne pour l'Efficacité Énergétique (MEDBEE), ont vocation à être capitalisés et intégrés, en collaboration avec la Commission européenne, dans les futures directives ainsi que dans l'orientation des fonds structurels européens 2014-2020.



Le projet est décomposé en quatre grandes étapes : état des lieux et diagnostic, proposition de mesures, actions pilotes permettant de tester la pertinence et l'efficacité des mesures proposées, finalisation des mesures de la stratégie MEDBEE.

Les partenaires du projet MARIE

23 partenaires de neuf pays participent au projet MARIE : Chypre, Espagne (chef de file), France, Grèce, Italie, Malte, Monténégro, Portugal, Slovaquie.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association Effinergie sont les partenaires français du projet.

2. Point d'étape du projet MARIE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un état des lieux a été conduit par l'ensemble des partenaires européens lors de la première phase du projet afin d'identifier les freins à la rénovation massive des bâtiments en régions méditerranéennes.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région, la CRMA et Effinergie ont approfondi l'état des lieux pour les logements individuels et collectifs mobilisant plus directement les entreprises artisanales et les PME du bâtiment.

À partir de ces enseignements, les partenaires français ont pu programmer un deuxième temps : celui des expérimentations pilotes sur deux territoires.

Il s'agit de tester la pertinence et l'opérationnalité de mesures permettant de rapprocher l'offre et la demande, afin d'encourager les rénovations énergétiques ambitieuses.

2011-2012 : Les principaux enseignements de l'état des lieux de l'offre et de la demande en matière d'efficacité énergétique pour la rénovation du bâtiment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **Le marché est complexe et atomisé.**

Malgré les nombreuses propositions et l'émergence de nouveaux services, aucune solution visant à proposer, organiser et coordonner une offre globale de rénovation énergétique n'a pu émerger.

- **Côté demande, la priorité est donnée aux équipements de chauffage**, loin devant l'isolation.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, seulement 0,3 % des projets financés dans le cadre du [Prêt à Taux 0*](#) concernent une approche globale. Ainsi, à l'instar d'autres régions méditerranéennes françaises, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche de moins bons résultats que le reste de la France. Soumise à des **informations abondantes mais souvent contradictoires**, la demande préfère attendre avant d'engager des travaux d'envergure.

Pour les partenaires français, cette tendance est insatisfaisante et contraire à l'objectif.

En effet, c'est en **améliorant l'isolation** que l'on réduit significativement les consommations d'énergie et assure un confort dans le logement été comme hiver. L'amélioration thermique de l'enveloppe permet d'adapter précisément les équipements techniques en fonction des besoins réels, et donc de réduire leur puissance.

La rénovation partielle « tue le gisement des économies d'énergie » selon l'expression d'Olivier Sidler fondateur du bureau d'étude Enertech, et pour longtemps...

Préalable indispensable, ce diagnostic a permis de déterminer les actions pilotes les plus pertinentes et innovantes à mener.

- **Les leviers identifiés :**

- la coordination des travaux de rénovation est une question cruciale (encouragée par le groupe de travail sur l'innovation qui a siégé lors des travaux du Plan Grenelle Bâtiment), en particulier pour les entreprises artisanales
- l'innovation socioéconomique dans un secteur atomisé (recommandée par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le [WBCSD*](#)).

L'objectif pour la CRMA et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur était d'identifier les moyens de mieux encourager les offres et les réalisations de rénovation globale liée à l'efficacité énergétique.

Comment ? Par la conduite coordonnée, voire coopérative, des projets de rénovation, dans un contexte difficile : un marché de masse toujours en latence et une offre atomisée (plus de 50 000 TPE et PME du bâtiment) dans un secteur hautement concurrentiel.

2012-2014 – Les actions pilotes menées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour tester la pertinence et l'opérationnalité de ces mesures, les partenaires ont ensuite eu la responsabilité de construire des plans d'actions mis en œuvre dans le cadre d'expérimentations pilotes.

Cette série d'actions pilotes vise à une **meilleure mise en relation de l'offre et de la demande** pour favoriser des rénovations énergétiques plus nombreuses, globales et plus ambitieuses.

Objectif : susciter un retour d'expérience permettant d'affiner la stratégie générale qui sera proposée.

2 cibles :

- Le marché des particuliers (propriétaires occupants et bailleurs) en habitat individuel ou petit collectif.
- Les entreprises du bâtiment, en priorité les artisans.

- **Les objectifs côté demande – les particuliers**

- *dynamiser la demande*, en testant une communication non culpabilisante et ludique (selon les temps clé de la décision) et une approche marketing basée sur la motivation à faire des travaux quels qu'ils soient (la performance énergétique étant présentée comme un plus et non comme un but en soi).

- *favoriser des travaux plus ambitieux*, à dimension durable, grâce à des offres consolidées et la mobilisation d'aides financières spécifiques incitant à une approche globale.

- **Les objectifs côté offre – les professionnels**

- *favoriser la mise en œuvre de travaux coordonnés de rénovation énergétique.*

Comment ? Par la promotion des acteurs -privés, publics, institutionnels- proposant aux entreprises artisanales une **offre de services** capable de les faire accéder au marché de la rénovation énergétique et de les encourager à proposer des offres globales et coordonnées.

- *accompagner les entreprises artisanales*, en leur apportant les clés pour choisir les offres de services les mieux adaptées à leurs ambitions et leurs contraintes.

- *tester le rôle d'une aide financière pour l'accompagnement des projets de groupements d'entreprises.*

3. Rénover +, l'expérimentation territoriale

*Après l'état des lieux, le diagnostic et la réflexion, le projet MARIE entre dans la phase pratique, avec la mise en place d'une expérimentation territoriale, appelée **Rénover +**.*

Cette action pilote se déroule dans un territoire bien délimité, sur lequel une animation renforcée est mise en œuvre.

Deux territoires ont été sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques représentatives des grands enjeux de la rénovation énergétique du logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur . Il s'agit du territoire du Pays d'ignois, dans les Alpes-de-Haute-Provence (04), et de la commune de Fréjus, dans le Var (83).

L'action pilote va permettre d'expérimenter un ensemble d'actions susceptibles de modifier la dynamique du marché de la rénovation énergétique chez les particuliers.

- **Les enjeux de Rénover +**

Face aux enjeux énergétiques et climatiques et à la complexité du marché énergétique pour les particuliers, aucun acteur ne porte à lui tout seul la capacité de réveiller la « belle endormie », c'est-à-dire le marché de la rénovation énergétique ambitieuse, encore bien trop timide.

Par le biais d'une série d'actions, l'opération Rénover + vise à rapprocher l'offre et la demande, en créant du lien entre tous les acteurs : particuliers, professionnels, institutionnels, politiques...

Conçue dans un esprit de « coopération », l'opération a pour objectif que les participants puissent identifier leurs cibles prioritaires, tester des offres et récolter des informations utiles pour améliorer celles-ci et les déployer à une échelle plus large.

Cette expérience sur le terrain permettra également d'identifier les actions porteuses et les méthodes d'intervention, exportables dans d'autres territoires.

Enfin, l'expérimentation doit permettre d'affiner les résultats et recommandations stratégiques du projet MARIE avant la fin de l'année 2013 et enrichir ainsi la stratégie méditerranéenne qui sera proposée aux instances nationales et européennes.

- **En quoi consiste cette action pilote ?**

Les partenaires impliqués, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont choisi de réunir leurs efforts sur un territoire d'expérimentation commun, sur lequel seront testés :

- des actions visant à modifier certaines variables d'encadrement du marché et intégrant les résultats du projet [IRH-Med *](#) à travers l'outil d'évaluation du bâtiment durable de référence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la « [Démarche BDM *](#) » ;

- des services innovants visant à soutenir les entreprises artisanales et à les inciter à se positionner sur le marché de la rénovation énergétique, en accompagnant leurs clients vers des rénovations à forte efficacité énergétique, mises en œuvre de manière professionnelle.

- **Les avantages d'une action pilote sur un territoire limité**

- Elle permet de concentrer les moyens financiers, techniques et humains afin d'accélérer l'expérimentation et d'apporter les éléments d'évaluation dans les temps.
- Un terrain limité facilite la mise en place d'actions ciblées et de proximité. Portées par un petit nombre d'acteurs motivés, ces actions consistent à échanger en face-à-face, rencontrer, stimuler l'offre et la demande...
- Les moyens de certains acteurs sont limités (formation, chantier-écoles, etc).
- L'évaluation des actions est plus simple et rapide.

- **Les acteurs de l'expérimentation territoriale**

Ces acteurs agissent en étroite collaboration, dans une **démarche partenariale**.

- ✓ *Les organisateurs*

Les **partenaires** du projet MARIE : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) PACA et Effinergie s'appuient pour ces actions sur les **acteurs locaux** : les collectivités territoriales ; les Chambres de métiers et de l'artisanat locales qui portent l'accompagnement des entreprises locales.

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) apporte également son expertise et son expérience dans le cadre d'une déclinaison originale de son propre dispositif expérimental, ÉNERGISSIME.

- ✓ *Deux animateurs locaux*

Chefs de projet opérationnels, l'un(e) est chargé(e) de l'**offre**, l'autre de la **demande**. Ils ont également pour mission de favoriser la rencontre entre les participants dont ils sont les référents.

Ils tissent les liens avec d'autres prescripteurs potentiels (banques, agences immobilières, notaires...) et pilotent les actions prévues. Ils s'appuient sur les relais locaux : OPAH, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Espace Info Energie (EIE), ADIL, etc. Ils relaient les messages, actions et dispositifs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- ✓ *Les partenaires*

Invités par les organisateurs, ils ont accepté les règles du jeu de l'expérimentation (signature d'une charte de partenariat) ; ils profitent (et y contribuent) du terreau favorable créé par l'expérimentation, des actions de communication et de la mobilisation locale, pour créer et/ou tester leur offre, la faire connaître, l'améliorer, évaluer sa pertinence et sa compétitivité.

Qui sont-ils ?

Associations d'artisans portées par les organisations professionnelles : CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), FFB (Fédération Française du Bâtiment), SCOP BTP (fédération des Sociétés Coopératives du Bâtiment et des Travaux Publics...) ; les clusters dédiés au bâtiment durable ou à la construction bois ; les fournisseurs d'énergie, leurs réseaux d'artisans et/ou leurs offres de valorisation des CEE ; d'autres groupements d'artisans (association, GME, SCOP, coopérative...) ; artisans indépendants ; négociants en matériaux (plateformes marché et clubs artisans, valorisation des CEE*...) ; constructeurs de maisons individuelles thermo-rénovateurs ; courtiers en travaux et apporteurs d'affaires ; architectes et maîtres d'œuvre ; banques...

- **Les événements**

Rencontres avec le public, animations avec les professionnels, démonstrations, visites... Les partenaires du projet vont multiplier les actions de communication (voir le calendrier sur les sites internet respectifs des territoires pilotes).

Parmi les événements majeurs, le **challenge Rénover +** ouvert à tout organisme, syndicat, association, entreprise, etc. proposant une offre de services dans le cadre de l'opération « Rénover+ en Pays dignois » (cf. fiche 5).

FICHE N°2

LES PARTENAIRES DU PROJET

Trois partenaires partageant une vision commune et une même perception des enjeux. Ils contribuent au budget mobilisé pour l'expérimentation.

Ils mettent en place cette expérimentation avec la conviction que, face aux enjeux énergétiques et climatiques, et compte tenu de la complexité du marché de la rénovation énergétique pour les particuliers, aucun acteur ne porte à lui tout seul la solution idéale unique.



La Chambre régionale de métiers de l'artisanat (CRMA) PACA

La **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur** est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de l'État. Elle fédère les six Chambres de métiers et de l'artisanat départementales de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse).

Son rôle dans le projet MARIE

Le Réseau des métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif d'aider plus de 50 000 entreprises du bâtiment de la région à se positionner sur le marché de la réhabilitation thermique. Ce dernier représente un marché de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Comment ?

La CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les **services associés** nécessaires portés par les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et leurs partenaires.

Elle les déploie dans le cadre de **démarches territoriales** : appel à projets de la Région sur la réhabilitation thermique, opérations localisées dans les territoires, etc.

Dans le cadre du projet MARIE, elle apporte ses compétences et son réseau privilégié d'acteurs, en relation avec les entreprises artisanales.

A ce titre, deux personnes ont été recrutées par la CRMA pour porter le projet des CMA à Fréjus et en Pays dignois et animer le dispositif Rénover +.

Quelques chiffres*

Le Réseau régional des CMA représente près de 120 000 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de 24 milliards d'euros. L'artisanat est la première entreprise de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le réseau des CMA, c'est aussi neuf Centres de Formation d'Apprentis qui forment 6000 jeunes (dont plus de 40 % de femmes) soit 20 % des apprentis de la région.

Sur les 30 000 apprentis de la région, 45 % sont employés dans une entreprise artisanale ; l'artisanat : un acteur incontournable de l'insertion professionnelle.

** (Données 2012)*

CONTACT

Franck Baudement, conseiller environnement

CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur : 87, bd Périer 13008 Marseille

Tél. : 04 96 10 07 21

Email : franck.baudement@crma-paca.fr

www.crma-paca.fr



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans la lutte contre le dérèglement climatique, la réduction de la consommation d'énergie, source de la majeure partie de la production de gaz à effet de serre, constitue un enjeu essentiel pour les années à venir. C'est pourquoi la Région mène depuis de nombreuses années déjà une politique énergétique volontariste et ambitieuse.

Maîtriser les consommations énergétiques, promouvoir les énergies renouvelables et lutter contre la précarité énergétique : tels sont les objectifs qu'elle s'est fixés.

La politique de la Région dans ce domaine a connu un développement important en décembre 2006 avec le lancement de « **AGIR pour l'énergie - Action Globale Innovante pour la Région** » et son renforcement en 2010 avec « AGIR Plus ». En effet, cette démarche innovante a permis de soutenir plus de 1000 projets et a favorisé le passage à l'action de nombreux acteurs du territoire : communes, territoires, agriculteurs, entreprises, professionnels du tourisme, PRIDES, ERIC, CFA et organismes de formation, équipements culturels, organismes HLM, promoteurs de bâtiments, associations sanitaires et sociales...

AGIR pour les bâtiments durables

Les bâtiments sont responsables de près de 40 % des consommations d'énergie régionales. Préparer la transition énergétique passe donc prioritairement par la construction et la réhabilitation de bâtiments moins énergivores. Cet axe d'action s'inscrit en cohérence avec la directive sur l'efficacité énergétique adoptée par l'Europe en septembre 2012 et la mise en place du plan de rénovation énergétique gouvernemental.

Objectifs

- Structurer la filière « bâtiment durable » pour répondre aux enjeux environnementaux ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie ;
- Agir sur l'ensemble de la chaîne (offre et demande).

Comment ?

En créant des centres de ressources pour les maîtres d'ouvrage et les professionnels, en mettant en place des PRIDES (clusters régionaux) pour soutenir les PME et des formations pour les apprentis et les professionnels, en accordant des subventions aux investissements pour la réhabilitation des logements sociaux... et en contribuant au projet stratégique MARIE.

Quels impacts sur le territoire ?

- **Sur la réhabilitation énergétique des bâtiments** : important effet levier des subventions régionales
- **Sur la structuration de la filière** : renforcement du savoir-faire du tissu économique régional pour s'adapter aux exigences des nouvelles réglementations et des bâtiments « presque zéro énergie » (Europe 2020) ;

En chiffres

Plus de 250 projets de construction ou de réhabilitation exigeants soutenus (dont 29 pour le logement social)

- **400 millions** de travaux générés
- **1 250 familles** bénéficiaires d'un logement économe en énergie
- **1 pôle** interprofessionnel unique
- **1 500 emplois** créés dans le bâtiment (avec un potentiel de 12 000 à 15 000 emplois directs créés chaque année si les projets sont massifiés)

CONTACT

Alexandra Matuscak

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service Presse

Tél. : 04 91 57 51 64 // 06 08 10 33 60, email : servicedepresse@regionpaca.fr

www.regionpaca.fr

Créée en 2006, l'association a pour objectif de développer sur le marché de la construction neuve et rénovée, une véritable dynamique afin de générer des bâtiments confortables et performants d'un point de vue énergétique. Son premier label, lancé en 2007, est devenu « BBC-Effinergie ». Repris dans la [réglementation thermique](#) française, il vise une [consommation énergétique](#) moyenne de 50 kWh/m²/an.

Effinergie crée et diffuse des outils pédagogiques : guides, formations, observatoire des bâtiments basse consommation, catalogue des projets, base documentaire...

Dans le cadre du projet MARIE, ses objectifs sont de valoriser et de conforter les résultats du projet.

Comment ?

- en apportant sa légitimité technique et scientifique, sa capacité d'influence,
- en contribuant à la propagation des résultats et à leur prise en compte dans les futures réglementations, directives et politiques publiques.

Effinergie doit apporter sa capacité d'influence, à la fois scientifique et politique, aussi bien au niveau français qu'au niveau européen, pour faire écho à la *voix méditerranéenne* en matière d'efficacité énergétique du bâti et donner sa caution aux directions stratégiques mises au jour.

CONTACT

Yann DERVYN
Directeur du Collectif Effinergie
Tour Europa- 101 Allée de Délos
34 000 Montpellier
Email : dervyn@effinergie.org
www.effinergie.org

RÉNOVER + EN PAYS DIGNOIS

Le contexte - Pourquoi le Pays dignois ? - Les organisateurs - Les partenaires - Le challenge Rénover + en Pays dignois - Témoignages.

De l'Europe vers les territoires, de la théorie à la pratique :

Depuis le 26 mars 2013, la théorie est passée à la pratique. Le Pays dignois et la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon (04) ont été choisis comme territoire pilote, ainsi que la ville de Fréjus (83). Baptisée Rénover + en pays dignois, cette expérimentation localisée doit créer, dans l'année 2013, les conditions favorables à une meilleure rencontre de l'offre et de la demande conduisant à des rénovations énergétiques ambitieuses.

L'objectif est de tester une série d'actions visant à favoriser des rénovations énergétiques plus globales et plus ambitieuses, à travers une meilleure mise en relation des citoyens, des artisans et des entreprises.

Le contexte

Pour contribuer pleinement au défi de la transition énergétique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes- Côte d'Azur et Effinergie se sont engagés dans une initiative européenne, baptisée MARIE. Ils unissent leurs forces vers un objectif commun : dynamiser le marché de la rénovation énergétique des bâtiments méditerranéens.

Tout organisme, syndicat, association, entreprise proposant une offre de services en direction des particuliers et/ou des artisans et entreprises du bâtiment, est invité à contribuer à l'expérimentation.

Pourquoi le pays dignois ?

Le Pays dignois et la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon ont été sélectionnés sur des critères bien précis :

- leurs caractéristiques à la fois urbaines et rurales,
- leur mobilisation sur le thème de l'énergie : la ville de Digne-les-Bains est impliquée dans le dispositif régional AGIR Collectivités lauréates ; le territoire participe de manière privilégiée à l'Agenda 21 départemental, la Communauté de communes Asse-Bléone-Verdon (CCABV) adhère au Plan Climat Énergie Territorial,
- une Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) est en cours,
- une réflexion sur la rénovation thermique du siège de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute-Provence, ainsi que sur celui de la CCABV est engagée,
- le territoire offre un large panel d'artisans, de grossistes et de négociants en matériaux prêts à s'impliquer dans la rénovation énergétique.

Les organisateurs

Le Pays dignois et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute-Provence s'associent à l'opération et contribuent à la mise en relation des citoyens et des artisans et entreprises pour des rénovations plus ambitieuses sur le plan énergétique.

2 objectifs

- **Mobiliser** toutes les forces vives du territoire, créer les synergies.
- **Mutualiser** les outils et les motivations afin d'offrir aux acteurs professionnels et aux citoyens les meilleures conditions pour réussir leurs projets de rénovation énergétique



Les partenaires

Une rénovation énergétique efficiente est un chantier collectif. Isolation, chauffage, ventilation, aides, subventions, obligation... C'est en partageant les compétences des différents intervenants et en coordonnant les travaux que l'on obtient les meilleurs résultats. C'est l'une des priorités du programme Rénover +.

Qui sont-ils ?

Plombier-chauffagistes, architectes, maîtres d'œuvre, entreprises générales de bâtiment, banques, conseils en gestion de patrimoine, couvreurs, associations, organisations professionnelles... Tous partagent un même objectif : faire progresser la performance énergétique des logements en proposant aux particuliers des conseils et des offres adaptées, de la conception à l'achèvement des travaux.

Ils s'engagent aux côtés des particuliers afin de :

- ==> les accompagner tout au long de leur projet
- ==> apporter une plus-value énergétique à leurs travaux de rénovation
- ==> les aider à obtenir des aides spécifiques pour renforcer la performance énergétique du projet

Les outils et ressources

- ✓ Un **site internet** dédié: www.renover-plus-en-pays-dignoiz.energissime.fr

Le site internet est destiné aux particuliers et aux professionnels, avec un accès sur mesure pour chacun.

Côté particuliers : il recense les informations utiles et pratiques pour faire les bons choix en matière d'améliorations du logement et d'économies d'énergie, les professionnels partenaires, les outils et les actualités.

Côté professionnels : la rubrique propose des conseils, des outils, des appuis techniques et des offres spécialement dédiés aux professionnels. L'objectif est d'apporter aux clients une offre globale adaptée à ses attentes lui permettant d'optimiser son confort et son budget

- ✓ Le **challenge Rénover +**

Destiné aux professionnels engagés dans l'opération Rénover+ en pays dignois, le challenge est destiné à mettre en avant les opérations de réhabilitation exemplaires et les pratiques spécifiques, dont la mise en œuvre aura été facilitée par leur offre (cf. fiche 5).

- ✓ **Deux animateurs**

Présents sur le terrain pour promouvoir l'expérimentation pilote, leur rôle est de coordonner et de stimuler l'offre et la demande. Ils travaillent tous deux en étroite collaboration, ainsi qu'avec l'Espace Info Energie, point d'accueil des particuliers en questionnement sur leurs projets de rénovation.

Alexandre Montel, animateur référent « offre » Rénover + en pays dignois.



De formation universitaire en environnement, Alexandre Montel a également travaillé dans les métiers du bâtiment en tant qu'électricien.

En quoi consiste votre mission ?

Sensibiliser et informer sur l'état des lieux et les enjeux du marché de la rénovation énergétique. Ceci à travers 50 enquêtes auprès d'artisans afin de mieux connaître leurs préoccupations par rapport à ce marché et ainsi les aider, les informer du programme Rénover + en Pays dignois et les associer. Des sessions d'information et des tables rondes permettant d'impliquer les artisans du bâtiment dans le marché de la rénovation énergétique sont prévues ainsi que des visites de chantier afin de valoriser les bonnes pratiques et les entreprises qui les mettent en œuvre et de développer la pédagogie par l'exemple.

Concevoir une offre de services. Structurer l'offre (professionnels) proposée par les différents acteurs locaux du bâtiment (négociants en matériaux, architectes, organisations professionnelles, bureaux d'études thermiques) afin

de proposer des solutions optimales en matière de conseils et travaux, permettant ainsi de satisfaire la demande (particuliers).

Il s'agit de faire un état des lieux des différents professionnels du territoire afin d'identifier leur positionnement sur le marché de la rénovation énergétique et les encourager à proposer une offre avec un "plus", qui sera valorisée à travers nos moyens de communication (mailing, site internet, informations durant les réunions).

En tant que Chambre de métiers, nous souhaitons avoir un rôle de boussole afin de diriger les artisans vers des acteurs pouvant répondre à leur demande et créer des groupes de travail avant de proposer des services innovants et répondre au mieux aux attentes des artisans.

Créer du lien dans la filière en organisant des événements. Le lancement de l'opération Rénover + organisé le 26 mars 2013 au CFA de Digne-les-Bains a réuni 100 personnes. D'autres sont prévus sur le territoire, en partenariat avec les professionnels qui participent au programme Rénover + afin de dynamiser le marché. Un événement aura également lieu le 4 juillet 2013 au CFA de Digne-les-Bains afin de présenter les métiers du bâtiment de demain aux apprentis actuels et futurs (au programme : sketches, repas, stands et animations).

Quels sont les objectifs ?

Faire que ce projet expérimental soit une réussite ! Ces rencontres sur le terrain avec les professionnels du bâtiment sont très enrichissantes. J'espère pouvoir pérenniser cette démarche sur le Pays d'ignois en créant des actions qui répondent parfaitement aux attentes des artisans du territoire.

Julie Esposito, animatrice référente « demande » Rénover + en pays d'ignois.



Recrutée il y a plusieurs mois par le Pays d'ignois et son Conseil de développement, elle partage son temps entre le programme Rénover + en pays d'ignois et l'animation du Conseil de développement.

Quelle est votre mission ?

Ma mission vise à stimuler la demande. Je travaille à ce que les particuliers ayant des projets de travaux prennent en compte la rénovation énergétique dans leurs travaux. Pour cela, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires et les acteurs du territoire, nous travaillons à la mise en œuvre d'un plan d'action visant à sensibiliser les particuliers mais

aussi les professionnels partenaires des projets de rénovation (banques, agences immobilières, grandes surfaces de bricolage...).

Notre objectif est d'inciter les particuliers ayant des projets de travaux à passer à l'acte et prendre en compte l'aspect énergétique. Tous les acteurs du pays d'ignois sont mobilisés pour que ces projets de rénovation soient globaux (isolation, chauffage, menuiserie...) et plus simples.

CONTACTS :

Alexandre Montel

Chargé de développement économique Rénover + en Pays d'ignois
Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute Provence
Tél. : 04 92 30 90 63 // 06 47 98 44 79
email : a.montel@cm-04.fr

Julie Esposito, animatrice référente demande (particuliers) en pays d'ignois

Conseil de développement
Tél : 04 92 30 54 27
email : conseildev@paysdignois.fr

Liste des événements // Agenda

- 22-26/08 : Présence d'un stand Rénover + en Pays d'ignois durant la fête de la lavande de Digne les Bains.
- 20/09 : Présentation du Réseau Energie Habitat (REH) réalisé par SAMSE et REXEL à destination des particuliers, dans le cadre de Rénover + en Pays d'ignois.
- Fin septembre : Présentation aux partenaires Rénover + en Pays d'ignois des protocoles de rénovation réalisés par le bureau d'études SOLAIR – De 16h à 19h30.
- 27-29/09 : Présentation de Rénover + en Pays d'ignois durant le Salon de l'habitat organisé par la Fédération du BTP 04.

Voir le site <http://www.renover-plus-en-pays-dignois.energissime.fr/index.php?id=87> pour les professionnels.

Liste des partenaires Rénover +

04 Habitat Rénovation plus, Andrey, Attitudes Solidaires, Banque Populaire des Alpes, Bâtiments Durables Méditerranéens, CAPEB 04, Chausson Matériaux, EcoBati 04, Fédération du BTP 04, GRDF, La Solution Bien - Être en Pays D'ignois (EDF), Phénix Évolution, Rexel...

TÉMOIGNAGES.....TÉMOIGNAGES.....TÉMOIGNAGES.....

Particuliers, professionnels, artisans... Ils participent à l'expérimentation pilote et apportent leur point de vue. Rencontres avec Mme Fontaine, qui rénove sa maison depuis plus de 10 ans et Bruno Cotte, professionnel du bâtiment, de Chausson Matériaux.

1. Témoignage DEMANDE//PARTICULIER : Mme Fontaine, La Bégude, vallée de l'Asse

Depuis 1998, date d'achat de sa maison, Mme Fontaine engage d'importants travaux de rénovation. Chaudière intelligente, fenêtres à double vitrage, isolation des murs...ont permis de rendre son logement de plus en plus confortable et agréable à vivre.

Mme Fontaine a acquis une maison construite dans les années 1970. Une maison de vacances qui n'était pas conçue pour y vivre à l'année. Mme Fontaine l'a vite comprise après avoir passé un hiver dans le froid ! Elle décide alors d'investir dans une chaudière intelligente au fioul et programmable. « *Je me suis aperçu ensuite que ma maison était une passoire thermique : une grande partie de la chaleur s'échappait par les fenêtres. J'ai donc décidé de faire un second gros investissement pour des fenêtres en PVC à double vitrage* ».

Ayant à supporter le crédit pour l'achat de sa maison, Mme Fontaine a choisi d'échelonner les travaux de rénovation afin de ne pas s'endetter. C'était avant les mesures financières d'aide à la rénovation. Aujourd'hui, elle aurait opté pour le bouquet de travaux.

Quelques années plus tard, elle souhaite encore améliorer son confort thermique et s'intéresse aux possibilités d'isolation car les murs de sa chambre, exposée nord-est, sont toujours glacés. « *Après avoir étudié les différentes solutions et rencontré beaucoup d'artisans, j'ai opté pour une isolation par l'extérieur. Ce n'est pas la solution la moins chère mais c'est la plus simple pour éviter les gros travaux à l'intérieur. J'ai eu un confort immédiat, hiver comme été, mais j'ai constaté que ma maison, bien isolée, n'était plus assez ventilée. J'ai donc fait installer une VMC et le problème a été résolu* ».

Rencontrer et échanger avec des hommes de métier

Mme Fontaine n'hésite pas à faire partager son expérience dans le cadre de l'opération Rénover +. Ce qui lui paraît important également, outre l'aspect théorique, « *c'est de pouvoir rencontrer et échanger avec des hommes de métier, être au courant des nouvelles normes. Les choses sont en constante évolution et j'apprécierai de pouvoir*

être régulièrement informée de ce qui existe, des solutions du moment, etc., avec des professionnels qui maîtrisent bien les problématiques».

2. Témoignage OFFRE // PROFESSIONNELS :

3 questions à ... BRUNO COTTE, Responsable du développement des ventes, Chausson Matériaux Sud-Est



La rénovation énergétique est-elle un sujet sensible ?

Dans notre secteur, on appelle cela un marronnier, un sujet qui revient régulièrement. La rénovation énergétique est, en effet, une problématique compliquée. Le marché est très fluctuant et difficile à capter. Il faut être particulièrement performant et mettre en place des démarches très fines, innover, être « micro présent ». C'est dans cet esprit que nous avons développé le programme Cadre Vert (voir ci-dessous) pour accompagner nos clients et tous les acteurs de la rénovation en leur proposant une vraie valeur ajoutée. Nous avons mis des moyens à leur disposition, nous organisons des formations et nous sommes à leur écoute. De fil en aiguille nous parvenons à réunir des acteurs impliqués et qui ont envie de progresser.

Pourquoi participer au programme Rénover + en pays dignois ?

Nous avons rencontré Viviane Hamon (AMO du projet) à l'occasion d'un salon, et c'est elle qui nous a présenté l'équipe de Rénover + en Pays dignois. Dès nos premiers échanges est apparue l'idée que nos avancées, grâce à Cadre Vert, étaient complémentaires avec leur démarche qui met en place un laboratoire de réflexions et d'échanges. Chacun peut à la fois apporter son expérience et s'inspirer des pratiques des autres. De plus, cela correspond avec le dynamisme du personnel de notre agence d'Oraison. Nous avons également rencontré BDM et le constat que nos expériences de terrain étaient complémentaires à la volonté publique sur le projet MARIE s'est confirmé.

Et sur le terrain, comment agissez-vous pour promouvoir la démarche ?

Notre but principal est d'optimiser nos relations avec les artisans du bâtiment car Chausson Matériaux est une enseigne qui privilégie le relationnel avec ses clients. Avec le programme Cadre Vert nous pouvons accompagner les entreprises actrices de la rénovation énergétique en leur donnant des outils et des moyens. Grâce à une plateforme informatique, cadrevert.fr, qui est à la fois ouverte au grand public et munie d'accès sécurisé pour nos adhérents. Ces derniers peuvent évaluer, avant leurs offres de prix, l'exacte valeur des CEE (Certificat d'Economies d'Energie). Cela devient un argument commercial supplémentaire. Ensuite, une fois l'affaire conclue, déclarer la prime devient très simple : nous nous chargeons, pour clore l'action, des démarches administratives afin de leur restituer en totalité les CEE sur leur compte client Chausson.

Nous mettons également à leur disposition des outils permettant d'avoir une connaissance globale des aides dédiées dans le domaine de la rénovation énergétique, (Crédit d'impôts et Prêt à taux zéro). Leurs clients les connaissent et ils peuvent les cumuler avec les CEE, qui sont conditionnés par le recours à un artisan confirmé.

Dans le même esprit, nous organisons des sessions de formation FEEBAT dans nos agences destinées à nos adhérents pour qu'ils se préparent à la qualification RGE (**Reconnu Grenelle de l'Environnement**), qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2014 pour toutes les entreprises réalisant des travaux liés à l'efficacité énergétique ou des installations d'énergies renouvelables.

Les artisans et les professionnels sont avant tout nos clients. Ce partenariat renforcé grâce à Cadre Vert, nous permet de les accompagner le plus efficacement possible dans les choix de solutions techniques adaptées. Cela favorise aussi les échanges. Il semble que la démarche commune de plusieurs compétences soit l'une des solutions pour aborder sereinement les futures rénovations énergétiques. Et si la « formule idéale » est encore à inventer, en parler et échanger sous l'égide d'une initiative locale comme « Rénover + en pays dignois » permettra de trouver les bons axes de travail, duplicables dans d'autres régions.

Plus d'informations :

Agence Chausson Matériaux d'Oraison :

M. Derradji Abadine, Tél. : 04 92 87 07 07, email : derradji.abadine@chausson-materiaux.fr

Bruno Cotte : email : bruno.cotte@chausson-materiaux.fr

À propos de Chaussons Matériaux

Première entreprise nationale indépendante de distribution de matériaux de construction, Chausson Matériaux est engagée dans une démarche d'accompagnement et de promotion de la rénovation énergétique performante. Baptisée CADRE Vert (Club des Artisans de la Rénovation Énergétique), le programme est une solution globale d'amélioration. Il propose une démarche simple et coordonnée par un seul interlocuteur - un artisan expert- qui réalise les travaux dans les règles de l'art. **En savoir plus** : <http://www.chausson-materiaux.fr>

FICHE N°4

LE CHALLENGE RÉNOVER +

Qu'est-ce que c'est ? - Pour qui ? - Comment participer ? - Les catégories - Les organisateurs /Informations pratiques.

Le challenge Rénover + : mobiliser les partenaires

Qu'est-ce que c'est ?

Le challenge Rénover + a pour objectif de mettre en valeur les actions les plus exemplaires en faveur de la rénovation énergétique développées dans le cadre des expérimentations locales.

Il se déroule donc sur les territoires du Pays d'ignois et sur celui de Fréjus, les deux sites pilotes (cf. fiche n°3).

En lien avec l'identification des chantiers, le challenge permettra de mobiliser les partenaires qui souhaitent valoriser leurs bonnes pratiques.

Pour qui ?

Ce challenge est ouvert à tout organisme, syndicat, association, entreprise, etc. proposant une offre de services dans le cadre de l'opération *Rénover + en pays d'ignois / Rénover + à Fréjus*, en direction des particuliers et/ou des artisans et entreprises du bâtiment, et permettant de montrer des résultats significatifs en termes énergétiques.

Comment participer ?

En renvoyant la déclaration d'intention. Une assistance est automatiquement proposée pour compléter le dossier de participation et notamment la fiche de présentation du projet de rénovation. Outre les détails pratiques habituels (coordonnées, etc.), il convient de **présenter le projet dans ses grandes lignes** : contexte et situation initiale, description de l'opération, aspects financiers, caractère innovant du projet (communication, marketing, accompagnement du maître d'ouvrage, montage financier, organisation du chantier, coopération/coordination entre les entreprises, etc.), et les aspects énergétiques de l'opération...

Dans tous les cas, les opérations de réhabilitation présentées devront démontrer qu'elles atteignent ou visent (dans le cas de projets en cours) **un niveau de performance énergétique ambitieux** au regard de la situation initiale.

Les catégories

Les projets candidats seront évalués par un jury interprofessionnel sur la base des éléments présentés, selon différentes catégories :

- *Catégorie Excellence*

Elle concerne les opérations de **rénovation « idéale »**, celles qui auront su allier performance énergétique, mobilisation des acteurs et qualité des prestations, et pour lesquelles, au vu de la situation initiale, les solutions mises en œuvre sont à la hauteur de l'ambition énergétique du projet.

- *Catégorie Futé*

Les projets de rénovation les plus pertinents au vu des solutions proposées et des modalités du montage financier. Ils allient efficacité et maîtrise des coûts, auront su optimiser les moyens mobilisés pour un résultat optimal (plan de programmation des travaux, mobilisation des ressources locales, accompagnement/conseil et coordination des acteurs, etc.).

- *Catégorie Innovation*

Cette catégorie mettra à l'honneur les opérations les plus innovantes en termes de modalités pratiques, de communication, d'accompagnement, de démarche, d'organisation, de coordination, etc.

Les organisateurs

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
L'association nationale Effinergie

En partenariat avec les acteurs locaux mobilisés :

sur le territoire de Digne :

- Le Pays dignois
- La Communauté de communes Asse-Bléone-Verdon
- La Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute-Provence

sur le territoire de Fréjus :

- La Ville de Fréjus
- La Chambre de métiers et de l'artisanat du Var

Informations pratiques

- ✓ **Conditions préalables :**

- Tout candidat doit être enregistré comme participant par les organisateurs, avoir signé la charte du participant et présenté une offre *Rénover +*.
- Fournir la fiche d'enregistrement du projet remplie.

- ✓ **Date limite** de remise des projets candidats : 30 novembre 2013.

- ✓ **Pour s'inscrire**, recevoir la fiche synthétique de présentation du projet, le règlement et toutes informations complémentaires, contacter l'animateur.

PAYS DIGNOIS

Julie Esposito, animatrice référente demande (particuliers) en pays dignois
Conseil de développement
Tél : 04 92 30 54 27
email : conseildev@paysdignois.fr

FRÉJUS

Julien Lyan
Service Environnement, Développement durable et Forêt, Ville de Fréjus
Tél. : 04 94 51 97 59
email : j.lyan@ville-frejus.fr

FICHE N°5

LES CHIFFRES CLÉS

Le marché de la rénovation énergétique en PACA

50 000 : c'est le nombre d'entreprises artisanales du bâtiment de la région concernées par le marché de la réhabilitation énergétique. (Source CRMA).

45 milliards d'euros : c'est le chiffre d'affaires estimé pour les TPE/PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur (de quel secteur ?) d'ici 2050, ce qui représente 14 500 emplois créés par an. (Source CERC).

40 % avant 2020 : c'est l'objectif de réduction fixé pour ses propres consommations d'énergie par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est porté à **80 % avant 2050**. (Source Région PACA)

277 millions de m² de bâtiments : c'est le potentiel de rénovation estimé, et de manière prioritaire, **1.6 millions de logements**. (Source Agir, Région PACA)

2,7 millions de logements, dont **77% de résidences principales** sont concernés. Soit **216 millions de m²**, contre 61 millions de m² de locaux tertiaires.

80% du parc concerne le logement. (Source : étude « Potentiels d'économies d'énergie des bâtiments en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Les enseignements et les bénéfices pour les collectivités, Carine Pekic, CERC PACA).

35 000 logements sociaux à rénover, tel est l'objectif du programme RHEA de la Région (2011-2014), pour un budget de **15 millions d'euros** par an, avec **40** bailleurs sociaux impliqués.

Le projet MARIE en chiffres (Source CRMA).

23 partenaires européens, dans **9** pays, dont **3** partenaires français, soit près de **40** de personnes mobilisées.

10 millions de bâtiments, c'est le parc immobilier méditerranéen sur lequel MARIE travaille, ce qui représente **30 millions de maisons** (dont la majorité construites avant 1980)

6 millions d'euros, c'est le budget du projet stratégique.

La stratégie européenne sur l'énergie de 2014 à 2020 mobilisera **90 milliards d'euros**.

50 structures (Syndicats, pôles d'innovation, entreprises, collectivités, agences, universités, instituts, ministères...) ont été étudiées pour réaliser un état des lieux.

10 présentations à auditoire national (dont une sur la sociologie de l'énergie qui intègre les publications du CNRS).

2 projets sur les territoires avec **4** animateurs dédiés, plus de **60** partenaires approchés pour les expérimentations locales (banques, notaires, experts comptables, syndicats, fournisseurs de matériaux, énergéticiens, assurances, grandes surfaces de bricolage,...).

300 apprentis du CFA René Villeneuve de Digne-les-Bains impliqués.

FICHE N°6

INFOS + // GLOSSAIRE

Les organismes, les sigles, les concepts, les projets...

Retrouvez ici les informations complémentaires pour compléter vos dossiers.

BDM : Bâtiments Durables Méditerranéens est une association loi 1901 créée en mai 2008 pour dynamiser le marché du bâtiment et de l'aménagement durables en Méditerranée et valoriser les acteurs qui y contribuent. Labellisée PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire), elle regroupe des professionnels de l'ensemble de la filière du bâtiment et de l'aménagement tant publics que privés, pour construire et réhabiliter durable en Méditerranée. Pour y parvenir, BDM a notamment développé, avec et pour les acteurs de la filière, **un outil d'accompagnement** pour la qualité environnementale, sociale et économique du bâtiment méditerranéen appelée la **démarche BDM**.

Plus d'infos : www.polebdm.eu

Tél. : 04 42 20 06 49



CEE : Certificats d'économie d'énergie

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé par les articles 14 à 17 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE), constitue l'un des instruments phare de la politique de maîtrise de la demande énergétique.

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobiles). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Plus d'infos : www.developpement-durable.gouv.fr

Envirobot. Reconnu comme centre de ressources sur la qualité environnementale par l'ADEME et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Envirobot a initié une approche spécifique de l'acte de bâtir durable en région méditerranéenne. Cette approche s'est concrétisée par la création de la démarche BDM (voir ci-dessus)

Plus d'infos :

www.envirobat-med.net

Tél. : 04 42 69 09 32



IRHmed : Baptisé Innovative Residential Housing for the Mediterranean (IRH-med), ce projet européen a été mené entre juillet 2010 et avril 2012 pour soutenir le marché et accroître la compétitivité des formes d'habitat innovantes, confortables et saines pour leurs occupants, peu consommatrices d'énergie, et enfin, parfaitement adaptées aux caractéristiques climatiques, socioéconomiques et culturelles de la Méditerranée. Le projet a permis d'établir les bases d'un référentiel commun applicable aux logements neufs ou en réhabilitation. Tout comme la Démarche BDM*, la grille de critères d'IRH-Med se veut une référence stimulante, simple et accessible pour les politiques publiques d'incitation et d'accompagnement des professionnels méditerranéens.

Les thématiques générales sont les mêmes pour chaque participant, en revanche les objectifs à atteindre seront

fixés en fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays.

Dix collectivités et organismes de quatre pays pilotes de l'Europe du Sud (Espagne, France, Grèce, Italie) et d'un pays candidat (Croatie) sont mobilisés autour du projet.

En savoir plus : www.irh-med.eu/



MEDBEES : Mediterranean strategy for the energy efficiency of buildings : stratégie méditerranéenne pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

Prêt à Taux 0 (éco-PTZ): le dispositif de l'Éco-PTZ, prévu par le Grenelle et mis en place dès le printemps 2009, rencontre un succès certain : plus de 100 000 éco-PTZ ont d'ores et déjà été accordés. Ce prêt à 0 % permet de financer un bouquet de travaux énergétiques, mais reste parfois difficile à obtenir du fait de sa complexité à gérer pour les banques.

Programme MED :

Le Programme MED est un programme européen de coopération transnationale dans le cadre de l'objectif « coopération territoriale » de la politique de cohésion de l'Union européenne (programmation 2007-2013). Des partenaires de treize pays, dont tous ceux du nord de la côte méditerranéenne, travaillent ensemble pour renforcer la compétitivité, l'emploi et le développement durable dans cette zone.

En savoir plus : www.programmemed.eu/



WBCSD : Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), Conseil mondial des affaires pour le développement durable), basé à Genève, est une coalition de 190 compagnies internationales unies par un engagement commun de développement durable à travers les trois piliers de la croissance économique, de l'« équilibre écologique », et du « progrès social ». Il rassemble les principales multinationales, fabricants de produits de construction.

Facteur 4 correspond à un objectif de division par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, afin de contenir le réchauffement climatique.

Dans le cadre d'une rénovation thermique, il s'agit de diviser par 4 les consommations énergétiques.